

Paris, le 26.12.2009



France

European Anti-Poverty Network

Réponse de EAPN-France à la Consultation sur la future stratégie "UE 2020"

Leçons à tirer du passé

La nouvelle stratégie de l'UE pour 2020 doit tirer les leçons des échecs des politiques précédentes au plan :

- du manque de dynamisme de la création d'emplois,
- des freins aux initiatives territoriales, qui ont pu être constitués par les excès de réglementation européenne ou nationales, étendant à des acteurs purement locaux de normes de concurrence, ou autres, pensées pour de grandes organisations,
- des déséquilibres sectoriels se traduisant par la place disproportionnée occupée par l'industrie financière, attirant vers elle trop de ressources humaines et trop de capitaux, alors qu'elle délaissait dans le même temps sa mission de financement de l'économie et son activité de crédit aux entreprises,
- des conditions d'appropriation et de mise en œuvre des fonds structurels par les autorités publiques,
- d'une économie qui semble tourner essentiellement au profit d'une classe de grands managers s'appropriant le produit de l'effort collectif et des ressources humaines et environnementales, insuffisamment valorisées,
- du libre jeu des mécanismes d'exclusion sociale qui se traduisent par
 - une élévation des exigences requises pour accéder à l'emploi, alors que celui-ci est la condition nécessaire, sinon suffisante, pour échapper à la pauvreté,
 - des pratiques sur le marché du travail plaçant hors de la protection de droit commun, certaines formes de contrat de travail,
 - une élévation du coût des consommations obligatoires, du fait de la revalorisation des prix de l'eau et de l'énergie, de la hausse de la rente foncière, donc des loyers, de la sophistication des moyens de communication qu'il est nécessaire de posséder pour avoir une chance de rester dans le jeu social, etc.
 - la difficulté d'accès des demandeurs d'emploi à la formation professionnelle et aux outils de reconversion,

-du parti pris de suspecter la volonté d'insertion de ceux qui n'arrivent pas à trouver d'emploi décent.

Recommandations pour l'avenir

En matière de politiques économiques, des politiques plus protectrices des emplois européens,

- en travaillant à l'élaboration de politiques énergétiques et sectorielles européennes ;
- en contrôlant la croissance de l'industrie financière et son effet de pompe aspirante de fonds et de compétences, au détriment des autres secteurs de l'économie ;
- en élaborant des mécanismes qui favorisent, à tous les plans, la prise en compte du long terme ;
- en promouvant des normes comptables respectant et reflétant l'ordre des valeurs de la société, plutôt qu'exclusivement guidées par les besoins d'information à court terme des opérateurs du marché financier : prise en compte, entre autres, du long terme et des facteurs de la cohésion sociale des organisations ; valorisation des ressources bénévoles mises en œuvre par les organisations ;
- en alimentant et en sécurisant les systèmes de financement des PME, en alimentant plus généreusement et en mettant plus largement en œuvre le fonds d'adaptation à la mondialisation ;
- en encourageant l'exercice, par les investisseurs financiers, de leur responsabilité sociale ;
- en évitant les règles qui découragent les initiatives et fragilisent les acteurs territoriaux, notamment les acteurs de l'économie sociale. Il faut effectuer un renversement et penser désormais aux éléments d'une économie des acteurs rares, ceux qui prennent des initiatives, ceux qui œuvrent en tenant compte de toutes les dimensions du développement durable, et déterminer les politiques publiques en fonction de ces acteurs, car ce sont eux qui préfigurent – il faut l'espérer - les organisations et les modes opératoires de l'avenir et non les acrobates irresponsables de la finance.

En matière de gouvernance

- en élargissant le dialogue social aux champs de responsabilités des employeurs publics et en prônant l'universalisation et l'uniformisation des droits sociaux quel que soit le statut du travailleur : salariés relevant d'employeurs publics et privés, travailleurs indépendants ;
- en élargissant le dialogue social aux questions relatives à l'emploi dont est porteur le secteur associatif qui œuvre en faveur de l'insertion professionnelle, par exemple aux modalités d'accès à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi qui en ont besoin pour se créer des opportunités sur le marché du travail ;
- en appliquant la recommandation du rapport Barca qui propose une politique de développement qui vise simultanément l'efficacité et l'inclusion sociale, autrement dit *« une politique qui entend donner à tous les lieux, l'opportunité de faire le meilleur usage de leur potentiel (efficacité) et à toutes les personnes la possibilité d'être intégrées socialement, indépendamment du lieu où elles vivent (inclusion sociale) »*.